



CIMETIÈRE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN



SOMMAIRE

Mot de l'échevine Ann Gilles-Goris	p. 4
Préface	p. 5
Plan du cimetière communal.....	p. 6
Du cimetière paroissial au cimetière communal	p. 8
Les deux plus anciennes pierres tombales ?	p. 14
Un cimetière bruxellois à Molenbeek-Saint-Jean	p. 16
Le cimetière communal actuel.....	p. 18
L'entrée	p. 18
Les galeries funéraires	p. 20
La pelouse d'honneur	p. 23
Monument avec un passé de guerre.....	p. 26
Les monuments pour les bourgmestres de Molenbeek-Saint-Jean.....	p. 28
Monuments exceptionnels	p. 30
Symbolique.....	p. 46
La rénovation des galeries	p. 50
Bibliographie	p. 52



Un cimetière est un lieu de mémoire, de souvenir. Visiter un cimetière, c'est retisser un lien avec le passé, avec ceux et celles qui nous ont devancés. C'est un moment d'hommage, mais aussi d'humilité.

En éditant ce livret, j'ai voulu mettre en lumière ce lieu témoin d'histoire et d'architecture, véritable musée à ciel ouvert.

Inauguré en 1864, je suis heureuse d'avoir pu contribuer à sa mise en valeur notamment lors de son 150^{ième} anniversaire et de la rénovation totale de ses galeries.

Bienvenue donc dans ce lieu. Bonne visite, belle découverte à travers les âges, à travers le temps.

Ann Gilles-Goris
Échevine du Tourisme

PRÉFACE

De nos jours nous visitons rarement un cimetière ou un lieu de repos. Cela se fait le plus souvent à la Toussaint: ce jour-là, de nombreuses personnes sont enclines à déposer une fleur sur la tombe d'un bien-aimé, un membre de la famille ou une connaissance.

Auparavant, nous étions presque tous les jours confrontés à la vieillesse et à la mort. Aujourd'hui, nous repoussons souvent cette réalité dans la mesure où elle ne fait pas partie de la vie, alors qu'elle lui est intrinsèquement liée.

2014 fût une année de fête pour le cimetière communal qui fêtait alors ses 150 ans. En effet, le 15 août 1864 le vieux cimetière situé en centre historique fermait ses portes pour passer le flambeau au cimetière communal que nous connaissons. Cet anniversaire fût une bonne occasion de mettre en lumière ce lieu de paix et de mémoire.



La statue du Christ, réalisée en 1864 par Wauters-Koeckx.

PLAN DU CIMETIÈRE



CIÈRE COMMUNAL



D'UN CIMETIÈRE PAROISSIAL À UN CIMETIÈRE COMMUNAL

Le nouveau cimetière communal ouvre ses portes le 16 août 1864. Il est la réponse à plusieurs problèmes qui se sont posés pendant de longues années. Premièrement, le cimetière paroissial devient trop petit pour le nombre croissant des paroissiens de Saint-Jean et Saint-Roch. Deuxièmement, les différents arrêtés officiels obligent la commune à créer un cimetière communal, en dehors du centre du village et sans connotation religieuse.

L'**Édit de Joseph II (1784)**, qui interdit l'enterrement à l'intérieur et autour de l'église, ainsi que intra-muros pour des raisons d'hygiène.

Le **décret de Napoléon I^{er} (1804)** qui accorde aux administrations communales le droit de créer des cimetières qui seront soumis à l'autorité de la police et à la surveillance des municipalités.

L'**Arrêt du 13 février 1864**, rendu par la Cour de Cassation, qui met fin aux cimetières religieux. La gestion est confiée au pouvoir civil.



Pour la construction, la municipalité va procéder à l'expropriation d'une partie de terre de 1,5 hectare, dans une zone à l'époque connue sous le nom « Karreveld ». C'était la propriété de Mademoiselle de Villegas.

Jadis, le cimetière était considéré comme une extension de l'église. Quelques modifications importantes seront effectuées : entre autres la distinction faite entre l'enterrement dans un lieu saint ou profane. Les enfants non baptisés, les gens qui s'étaient suicidés, les fornicateurs, les non-croyants,... se retrouvaient directement dans ce dernier coin, aussi appelé « coin des gueux ».



Dans un cimetière communal, chacun est enterré selon l'ordre de décès sans faire de distinction.

Au 19^e siècle, cela résout en plusieurs endroits les différends entre les municipalités communales (les libéraux) et les prêtres (catholiques).

À Molenbeek-Saint-Jean, le pasteur Ectors a refusé, sur les ordres de l'archevêque, de bénir le cimetière.

Le premier enterrement a lieu le 17 août 1864. Le pasteur Ectors mentionne le décès dans le registre avec en annexe : « sepultus in imeterium profano » [enterré en terre profane].

L'ancien cimetière, qui se trouvait depuis toujours dans et autour de l'église, ferme le 15 août 1864, un jour avant l'ouverture du nouveau cimetière.

Aujourd'hui il se situe à hauteur de l'actuel parvis Saint-Jean-Baptiste.



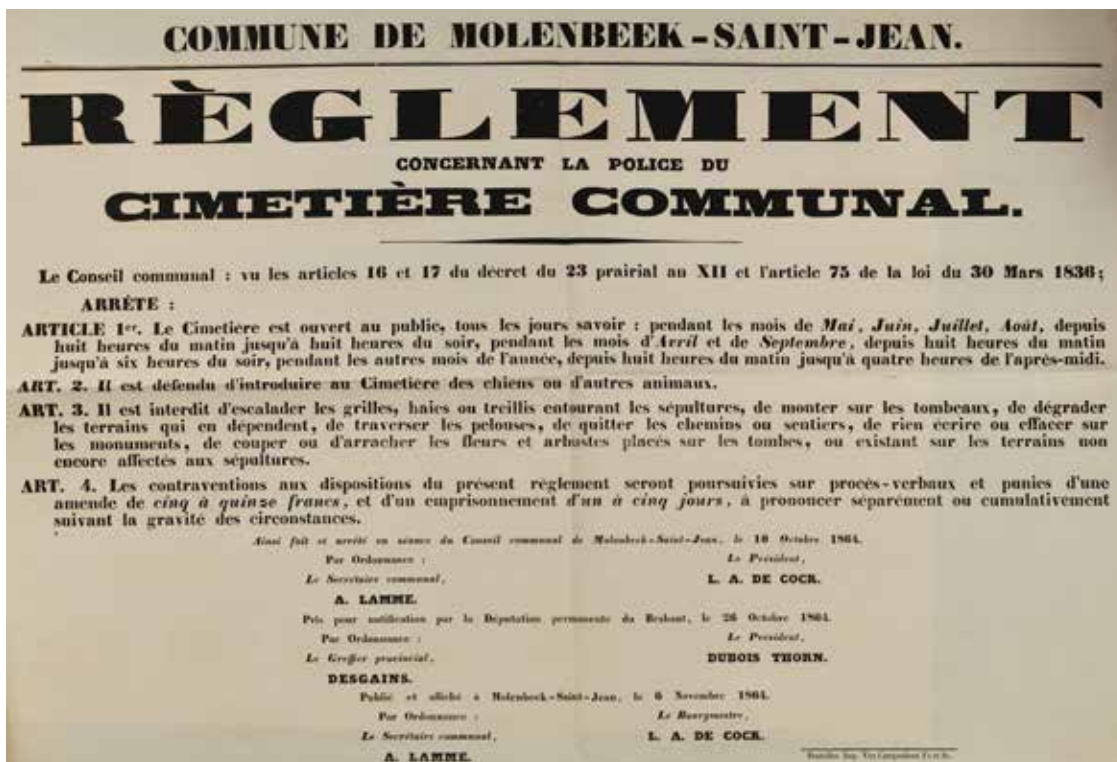
Vue de l'ancien cimetière avec l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste en arrière-plan. [Collection MoMuse,].

Plan de l'ancien cimetière, autour de l'église Saint-Jean-Baptiste, de l'architecte L. Spaak, 1873 [Cartothèque de l'Institut National Géographique]



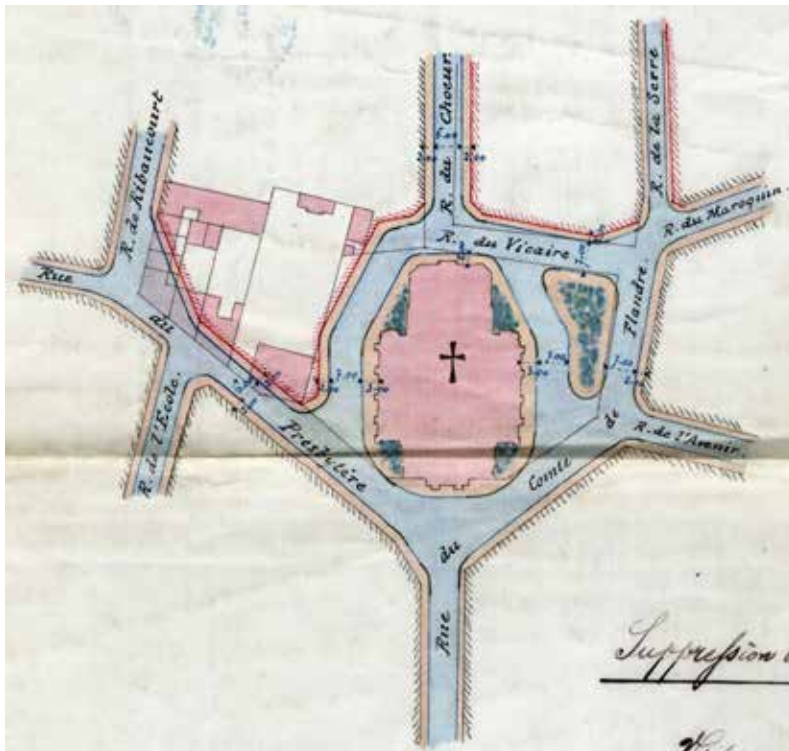
Les proches parents qui le souhaitent pouvaient transférer la tombe familiale vers le nouveau cimetière.

Pour les sépultures bénéficiant d'une concession perpétuelle, le transfert était gratuit.



Règlement du cimetière communal, 6 novembre 1864.
[Archives Communales de Molenbeek-Saint-Jean]

Les 8 ares qui se libèrent deviennent propriété communale. La commune elle-même avait déjà prévu des adaptations urbanistiques.



Plan de 1899 pour la réadaptation, après le désaffectation du cimetière [Archives Communales de Molenbeek-Saint-Jean].



Vue sur l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste avant la construction de la nouvelle en 1932. Le cimetière est déjà désaffecté pour la plus grande partie. [Collection MoMuse]

On dut quand même attendre 1932 pour que le cimetière soit désaffecté complètement. Un autre problème se pose alors : l'ancienne église paroissiale devient trop petite pour le nombre d'habitants.

On doit choisir entre agrandir cette église ou en construire une nouvelle. On opte alors pour un nouveau bâtiment qui se situerait en face de l'ancienne église. Avec la démolition de l'ancienne église Saint Jean-Baptiste [architecte L. SPAAK] en faveur de la nouvelle [architecte J. DIONGRE], les derniers vestiges du cimetière disparaissent.



L'ancienne et la nouvelle église face à face. L'ancien cimetière a disparu aux environs de 1932 [Collection MoMuse]

Plus de trace de l'ancienne église ou de l'ancien cimetière sur le parvis de Saint Jean-Baptiste. [Collection MoMuse]



LES DEUX PLUS ANCIENNES PIERRES TOMBALES ?

La plus ancienne des pierres tombales du cimetière actuel vient soit de l'ancien cimetière paroissial soit de l'ancienne église Saint Jean-Baptiste. Vous la trouverez à l'entrée du cimetière communal. Il s'agit de la pierre tombale de Bartolomeus Hofmans, datant de 1706. Sur la pierre figure le texte suivant :

*Hier leydt begraven den
Eersaemen Bartolomeus
Hofmans steerft den 16 April 1706
Ende Ionna Stubbeleer syne
Huysvrouwe steerft den 20 Iulius 1694
Ende Adam Hofmans steerft
Den 19 april 1739
Ende Maria lansens syne
Huysvrouwe steerft den 25 augustus 1694
Bidt voor de zielen.*



Pierre tombale Bartolomeus Hofmans [1706]

En décembre 2011, lors des travaux de terrassement dans la partie la plus ancienne du cimetière, on découvre le fragment d'une stèle tombale. Il s'agit de la partie supérieure de la pierre.

Seule une partie de l'inscription est lisible :

HIER LIGHT BEGRAVEN [...] SAMEN.

C'est probablement « eersamen » si on la compare avec celle de Bartholomeus Hofmans. On voit aussi le superbe bas-relief d'un « zeepleit ». Ce type de bateau fut construit pendant la première moitié du 19^e siècle.

Est-ce un renvoi au métier de batelier du défunt ? Ou juste un symbole du voyage qu'est la vie ? La pierre date probablement du 19^e siècle, mais sans certitude. On n'a pas retrouvé la partie inférieure à ce jour.



Pierre tombale retrouvée sur le cimetière communal en 2011. [Collection MoMuse]

UN CIMETIÈRE BRUXELLOIS À MOLENBEEK-SAINST-JEAN

Après l'Edit de Joseph II, Bruxelles décide d'aménager des cimetières en dehors de ses frontières. Comme il est stipulé, on ne peut plus enterrer dans et autour des églises, ni intra-muros.

La ville a acheté 3 terrains : un à Laeken, un à Saint-Gilles et un à Molenbeek-Saint-Jean.

Dans notre commune, elle a acheté un terrain connu sous le nom de « Scheutveld ». Il se situe face à la Léproserie [actuellement rue des Quatre-Vents, entre les rues J.-B. Decock et de Lessines].

Un cimetière pouvait servir pour plusieurs paroisses, disait l'arrêt. Celui de Molenbeek-Saint-Jean, où la fabrique d'église de Sainte-Catherine achètera le terrain, est utilisé par les paroisses de Sainte-Catherine, des Riches-Clares, de Saint-Jean Baptiste, du Béguinage et du Bon Secours.

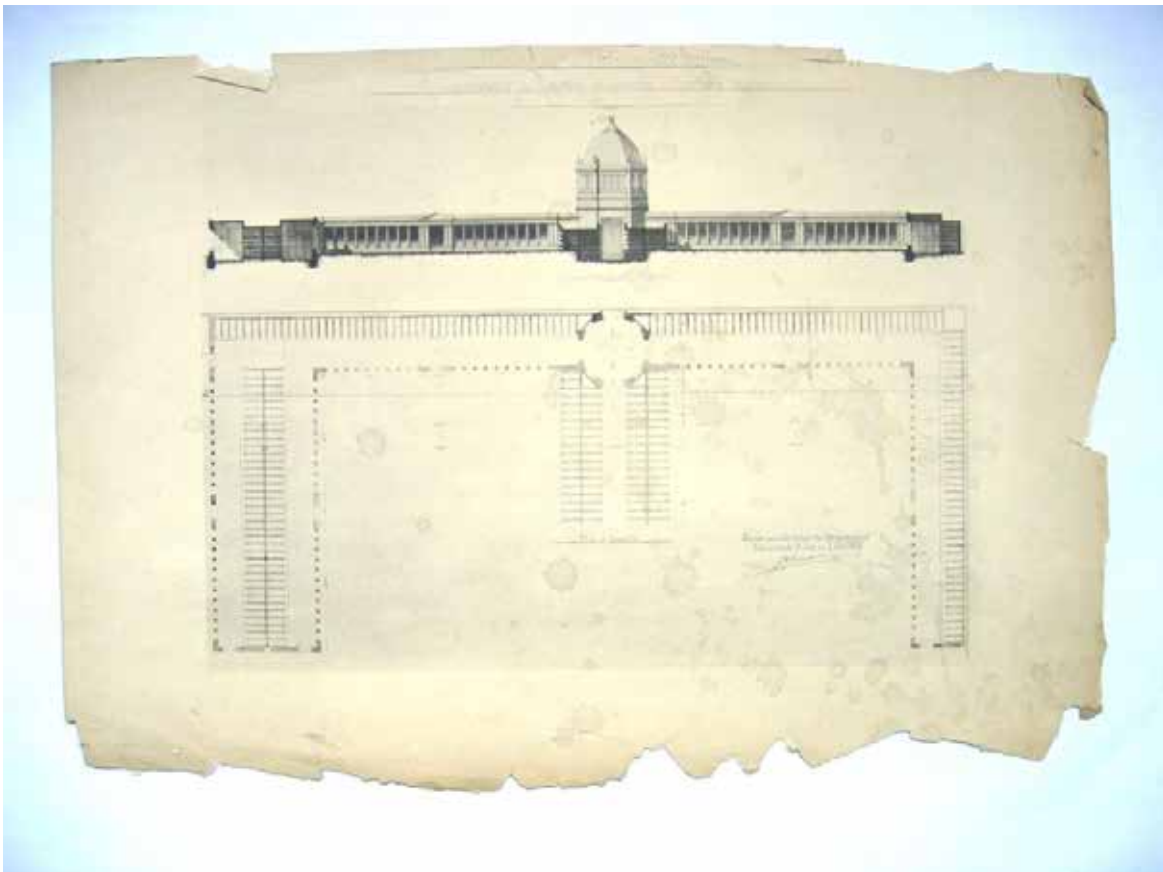


Le terrain rectangulaire était divisé en quatre parties. Une pour chaque paroisse et une partie non bénie où l'on enterrait les enfants non baptisés, les non-croyants et les suicidés.

Les cimetières bruxellois dans les communes alentour étaient complètement négligés. Environ un siècle après leur ouverture, ils étaient de nouveau fermés.

Le 6 août 1877 la ville annonce, par une affiche, que tous les enterrements des habitants bruxellois se feront à partir du 16 août au nouveau cimetière d'Evere.

De ce cimetière provisoire, il ne reste aucune trace. En 1873 on construit des logements sur ce terrain.



L'ACTUEL CIMETIÈRE COMMUNAL

Entrée principale

Deux bâtiments identiques de part et d'autre de l'entrée vous mènent vers l'avenue principale du cimetière. Ils sont construits en style toscan, caractérisés par une maçonnerie en briques rouges, une arcature à corbeaux sur lésènes et des fenêtres cintrées.

Le pavillon de gauche héberge le Service du Cimetière communal et celui de droite abritait jusqu'en 2013 la conciergerie.



Deux piliers en pierre flanquent les grilles d'entrée en fonte. Ils sont surmontés chacun de la sculpture d'une urne drapée. Les inscriptions sur les piliers nous donnent plus d'informations sur le cimetière. Une des plaquettes mentionne Joseph Praet, en tant qu'architecte du cimetière.



Inscription plaquette de gauche:
 Propriété communale
 Inaugurée le 16 août 1864
 Architecte Joseph Praet



Inscription plaquette de droite:
 Bourgmestre, L.A. De Cock Échevins,
 Ch. Piers, G. Mommaerts
 Conseillers : De Schampheleer, C.Wauters,
 L. Jacobs, L. Dogny, E. Desmet, H. Rey,
 J.-B. Moraux, J.L.L. Lambrechts,
 J.-B. Mertens, H. Lannoy, Ch. Willems
 Secrétaire communal : A. Lamme

LES GALERIES FUNÉRAIRES

L'avenue principale vous conduit aux galeries funéraires. Cette construction renverse le principe d'enterrement alors en vigueur. Les places d'enterrement se trouvent au-dessus du sol et les morts sont alignés non seulement les uns à côté des autres, mais aussi en hauteur.

Le cercueil avec le défunt est placé dans une niche et celle-ci est fermée hermétiquement. Une pierre tombale est posée devant.

C'est à l'initiative d'Emile Bockstael (1838-1920), échevin à Laeken, qu'on introduit cette méthode d'enterrement. Elle était déjà connue dans les pays de l'Europe du Sud (e.a. les catacombes). C'est la solution parfaite pour résoudre les problèmes d'hygiène et de manque d'espace. À l'exemple de Laeken, la construction des galeries funéraires à Molenbeek-Saint-Jean débute en 1880.



L'avenue principale vous dirige vers les galeries funéraires.

Les galeries sont érigées en style néo-classique. Au-dessus de l'entrée principale on voit deux sarcophages empilés. Des deux côtés sont appliquées des plaques de marbre où figurent les textes suivants :

La vie est un sommeil. Mourir c'est renaître.

*On n'approche jamais de la mort avec plus de calme
que lorsqu'au déclin de la vie on a pour consolation le souvenir
du bien qu'on a fait.*

L'impitoyable mort soumet tout à ses lois.

*Le vrai culte consiste dans les bonnes mœurs
et la pratique des vertus.*

Les galeries funéraires sont érigées en trois grandes phases successives principales.

1880 : Première phase consistant en la construction de galeries semi enterrées se trouvant dans le prolongement de l'allée principale, d'après les plans de R. Rysmans.



Une verrière neuve recouvre désormais l'ensemble des galeries.

1904-1905 : La phase 2 correspond à la construction du pavillon octogonal à coupole d'après les plans de J.B. Janssen (architecte de la maison communale). S'ensuit la construction d'une deuxième galerie perpendiculaire à la première située à sa droite.



1907-1908 : construction d'une autre galerie à gauche, perpendiculaire à l'entrée principale et dans le prolongement de la seconde galerie. À l'origine la galerie principale était couverte par un toit en bâtière en verre qui disparut au fil des années. Les galeries funéraires sont classées [22/03/2007], comme leur environnement. Une première rénovation date des années 1930. La deuxième réalisation a été terminée en juin 2016. De nos jours un tel bâtiment ne pourrait être construit du fait des réglementations sanitaires.



LES PELOUSES D'HONNEUR

Un monument commémoratif est élevé pour les soldats tombés pendant la Première Guerre mondiale. Au fronton figure l'inscription « Molenbeek-Saint-Jean à ses enfants morts pour la patrie - Sint-Jans-Molenbeek aan haar voor 't vaderland gestorven kinderen ».

La stèle de bois est composée de trois parties. La partie centrale est surmontée d'un fronton, flanqué de deux flambeaux.



Les sept plaques mentionnent le nom des 415 défunts. À remarquer : la division entre les Belges [395], les Français [19] et les Italiens [1]. Toutes ces personnes habitaient à Molenbeek-Saint-Jean au moment de leur mort.

En face du monument se trouve la pelouse d'honneur avec toutes les tombes individuelles. La commune s'est engagée, en hommage à ceux qui sont tombés lors de la Grande Guerre, à entretenir et à fleurir leurs tombes.



Une deuxième pelouse d'honneur est aménagée pour les soldats et les déportés morts pendant la Deuxième Guerre mondiale.



Un des personnages les plus remarquables enterré ici est le lieutenant-général Jean-Baptiste PIRON [1896-1974]. Il était commandant de la 1^{re} brigade d'infanterie qui participera à la libération de l'Europe de l'Ouest pendant la Deuxième Guerre mondiale. Une avenue à Molenbeek-Saint-Jean porte son nom.



MONUMENT AVEC UN PASSÉ DE GUERRE

On trouve aussi quelques tombes individuelles qui font référence au passé militaire des défunts.





LES MONUMENTS POUR LES BOURGMESTRES DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN



Monument de Henri HOLLEVOET (1833-1911).
Bourgmestre de 1879 à 1911

Monument de Julien HANSSENS (1842-1914).
Bourgmestre de 1912 à 1914.





Monument de Edmond MACHTENS [1902-1978].
Bourgmestre de 1939 à 1978.

Monument de Louis METTEWIE [1855-1942].
Bourgmestre de 1919 à 1938.



MONUMENTS EXCEPTIONNELS

Des artistes sont enterrés au cimetière de Molenbeek-Saint-Jean.

Baron Laermans Eugène [1864-1940] peintre, graveur et dessinateur [av.5]. Précurseur de l'expressionnisme belge, il peignait surtout des scènes de la vie ouvrière et agricole. Il était engagé dans la problématique sociale. Sa vision tragique et pathétique se traduit dans sa palette de couleurs sombres.



Meuwis Henry (1870-1935) peintre, aquarelliste et pastelliste (av. 3) Il a peint des paysages et des vues villageoises et a enseigné à l'Académie de dessin de Molenbeek-Saint-Jean jusqu'à sa mort.



Pierron Sander (1872-1945) écrivain, critique d'art, dessinateur et lithographe. Une grande partie de son œuvre est dédiée aux peintres et sculpteurs. Il a aussi réalisé l'ouvrage « Histoire illustrée de la Forêt de Soignes » en trois volumes, à laquelle le monument fait référence. Il possédait une grande collection d'œuvres d'art qu'il a léguée à la commune de Molenbeek-Saint-Jean.



Van Haelen Edouard (1895-1936) nageur. Il était un des athlètes belges qui a participé aux Jeux Olympiques d'Anvers en 1920. Il a participé à l'épreuve des 200 mètres brasse avec un temps de 3' 22", mais il n'a pas obtenu de médaille. Il y a sur sa sépulture le symbole olympique renversé en signe de deuil.

Dans le cimetière on trouve aussi les monuments de :

Kindermans Ernest (1875-1932) - acteur et fondateur du Lunatheater [actuellement Kaaithheater] [pelouse 6], **Dubois Rudolf** - comédien [pelouse 4], **De Mol Jan Frantz** - compositeur [avenue 3] ...

Chapelle de la famille Van den Bemden (avenue 5)



La chapelle s'inspire de l'architecture classique. Le fronton s'appuie sur deux colonnes. La merveilleuse porte en bronze se compose de deux scènes. En haut un ange à genoux invite au silence et en bas, deux anges entourent l'urne avec un «V» de Van den Beemden. La porte a été réalisée par Auguste Dewever [1836-1910].



Monument de la famille Huysmans-Vandoorslaer (avenue 5)



Le monument en forme d'obélisque est couronné par un putti ailé tenant un crucifix en main. Le relief en bronze représente une femme et deux enfants qui se lamentent autour du portrait du défunt. En bas à gauche on retrouve la signature suivante : A. Dewever 1909

Chapelle de la famille Simon-Thomas (pelouse 7b)



Chapelle de la famille Weber-Houwaert (avenue 2/coin)



La chapelle est érigée en style néogothique. Le vitrail représente Saint-Antoine de Padoue, le saint patron pour les objets perdus.

Chapelle de la famille Peeters-Van Haeren (avenue 3/ pelouse 14)

Cette chapelle comporte beaucoup de symboles. Sur le fronton on voit une ruche, qui fait référence au côté social et charitable du défunt.

Les quatre coins de la chapelle sont composés d'un socle surmonté d'une urne drapée et en bas un symbole.

Dans le coin devant à droite on découvre un sablier ailé avec d'une part une aile de chauve-souris qui représente la nuit et la mort. De l'autre côté l'aile de colombe évoque le jour et la vie.



Le sablier symbolise aussi la progression du temps et la finitude de la vie. Sur les trois autres coins on peut voir :

- les faucilles, symbole de mort (faucher le grain-faucher la vie);
- les flambeaux renversés, symboles de la vie qui s'achève;
- les mains enlacées, symbole de l'union des époux à travers la mort.

Monument de la famille Huet-Mathys (avenue 5)



Ce monument imite l'entrée d'un temple chinois. Les deux appuis qui portent l'architrave sont décorés avec des caractères chinois qui signifient: «Ce temple est le tombeau de la famille Huet-Mathys».

Dans la pierre au sol est gravée une croix.

Monument de la famille des Cressonnières (avenue 1)

Ce monument Art Nouveau est de la main de l'architecte Victor Horta [1896]. Les lignes serpentine dans la représentation du feuillage, le bouton de pavot et le pavot en efflorescence sont typiques.



Monument d'Albert Bovy (pelouse 7)

Le bas-relief représentant le défunt est particulier. C'est un hommage du personnel à Monsieur Bovy. Il a été réalisé par L. Demalder.

Monument d'Auguste Smets et Antoinette Devetter (pelouse 44)



La sculpture en bronze, signée de A. Vandevoorde, montrait de profil l'ancien échevin de l'instruction.

La colonie de vacances de Schepdaal a été fondée par Monsieur Auguste Smets à qui l'on a donné son nom. Cette sculpture a malheureusement été volée.

Plaque tombale de Joseph Vandecruys (galeries funéraires)



Cette plaque rappelle une scène de l'Antiquité classique. On y voit deux personnes se balader entre les colonnades. Les colonnes sont décorées de feuilles d'acanthes, symbolisant l'immortalité.

Massart Louise Charlotte (1880-1906) - dramaturge (avenue 2)

La sépulture de cette artiste parle à l'imagination. Morte très jeune et tant aimée. En témoigne l'inscription « Monument offert par les lecteurs de JE DIS TOUT et de ses nombreux amis ».

Le portrait a malheureusement disparu, il nous montrait une femme charismatique.



Monument de la famille Devos-De Roover (avenue 3)



Ce monument Art-déco est composé en marbre, pierre bleue et bronze. Ce style joue sur l'équilibre entre l'espace et le volume. La tête du sphinx tout en haut est remarquable. C'est l'expression de la prédilection des années 1920 pour la civilisation et l'art égyptiens.

Monument de Jean et Jeanne Wilmart (avenue 2)

Ce monument en aluminium rappelle le style cubiste. Si on regarde bien, on détecte des croix un peu partout sur le monument.



Monument de la famille Petré-Weyens (avenue 6)

Cette pierre tombale fait référence au métier de la famille Petré. Ils étaient et sont encore tailleurs de pierre et entrepreneurs de monuments funéraires. Leur magasin se trouve toujours en face du cimetière.



Monument « Hommage du corps de sapeurs-pompiers de Molenbeek-Saint-Jean »

Le relief avec casque de pompiers et deux haches croisées réfère à la profession des deux pompiers décédés lors d'une intervention.

On retrouve d'autres indications de profession entre autres sur le **monument de la famille Pauwels**, brasseurs (avenue 6) et **la famille Brootars-Spuykens** avec un relief de bateau.



Monument de la famille Jean De Maerschalck (avenue 2)

La sculpture en marbre blanc représente un ange descendant du ciel pour annoncer la fin des temps. Ce monument évoque le moment où les morts se lèveront de leur tombe. Sculpture réalisée par Et. Salu à Laeken.



Monument de Jean Bernard (pelouse 15)

Une femme à genoux, mettant quelques roses sur la tombe. La sculpture est en pierre bleue, ce qui est plutôt rare pour une tombe privée.



Monument des époux Herdies-Rosaer van Dessel (avenue 2)

Une femme s'agenouillant, les yeux levés vers le ciel, prie pour les morts. Remarquez le magnifique drapé de la robe.



Monument des époux Van Malder-Verhoeven (pelouse 22)



Une femme est couchée sur le sarcophage. La tristesse se lit sur son visage. Les époux sont représentés sur la plaque en bronze fixée au sarcophage.

Ce genre de monument était déjà connu dans l'art funéraire italien du 16^e siècle.

Le travail, signé par J. Witterwulghe, est en marbre blanc.



Monument de la famille Haegeman-Respes (pelouse 5)

Une femme à moitié nue pleure contre une stèle. La sculpture en bronze a été réalisée par C. Bataille.



Mausolée pour les époux Verrept-Dekeyser (pelouse 7)

Une femme à genoux sur une stèle immense, tenant une lampe à huile dans ses mains. Le monument réalisé en granit marbré blanc et rose est de G. Vandevoorde.

Monument de Rose Ossola (1910-1925) (pelouse 15)



La petite fille regarde, un peu timide, les passants. Sur le socle est écrit le nom « Nenee ». La sculpture a été réalisée par Alfred Courtens en 1931.



Monument de Jozef Cas Simon

Le garçon donne du pain aux oiseaux. La sculpture est une œuvre d'Alphonse Van Laenen (environ 1942).



Monument des époux Cogen-Arens et leur fils (pelouse 15A)

La femme en bronze inclinée sur la pierre, en grande tristesse, prie pour les défunts.

Monument Charles Voets et Pauline Utterelst (pelouse 44)

Une jeune femme à genoux invite les passants au silence. Une sculpture en bronze de V. Voets [1908].



Monument de la famille Beelaert

La sculpture en bronze d'une femme nue courbée décore la tombe. De l'ensemble émane une grande tristesse. Réalisé par A. Hamoir.



Monument van Vancampenhout-Devits (avenue 8)

La femme est assise courbée sur la tombe, pleurant les défunts. Réalisé en bronze par G. Vandevoorde. Sur la stèle un relief en bronze représente les époux.



SYMBOLIQUE

On retrouve sur les différentes tombes une symbolique qui fait référence à la vie des défunts et à leurs convictions. Ces images veulent transmettre un message aux visiteurs.



Le **sablier** symbolise l'écoulement inévitable du temps. Les deux tiers représentent le ciel et la terre.

La variante ailée évoque la libération des choses terrestres et l'envol vers le salut. On fait la distinction entre l'aile de la chauve-souris [nuit/mort] et celle de la colombe [jour/vie].



Les **mains jointes** font référence à l'alliance des époux qui s'établit après la mort. La variante avec la chaîne cassée indique l'alliance terrestre brisée.



Le **palmier** symbolise la victoire de la vie sur la mort, l'espérance d'une vie après la mort.



La **chouette** représente chez les Égyptiens la nuit et la mort. Chez les Grecs c'est le symbole de la sagesse. Dans la culture chrétienne elle symbolise les âmes purifiées. La plupart du temps elle fait référence à la sagesse du défunt.



Les **pensées**, c'est la mémoire, c'est se souvenir de quelqu'un, c'est la nostalgie. « Pensée » : le nom français de cette fleur parle de lui-même.

La **colonne brisée**, comme l'arbre brisé, évoque la rupture brutale de la vie, une mort inattendue.



Le **lierre** est une plante persistante et vivace. Il représente la fidélité, l'immortalité et la volonté. Plante grimpante, il symbolise aussi l'attachement et l'affection éternelle.



Le **laurier** est une plante persistante, symbole d'immortalité. Ses feuilles sont utilisées pour réaliser des couronnes pour les héros, les sages, ...



La **rose** est dotée d'une double symbolique. D'un côté elle représente l'innocence, de l'autre, la passion. Elle est morte et vivante.



Le **rhododendron** est la fleur de l'élégance et de la beauté. Le superbe arbuste du cimetière a plus de cent ans et donne tous les ans de belles fleurs. Il est repris dans l'inventaire des plantes et arbres remarquables.



RÉNOVATION DES GALERIES FUNÉRAIRES EN 2016

AVANT



APRÈS



BIBLIOGRAPHIE

Maurissen, A.W [1980], Bijdrage tot de geschiedenis van Sint-Jans-Molenbeek.

Steffens, S. [nov. 2012], Een grafsteenfragment, in MoMuse newsletter 3.

Celis, M. [2004], Cimetières et nécropoles, région de Bruxelles-Capitale.

Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la commune 1860 [Archives Communales de Molenbeek-Saint-Jean].

Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la commune 1862-1863 [Archives Communales de Molenbeek-Saint-Jean].

Bilquez, Q. [Nov. 2012]. En vergeten Olympiër, in MoMuse newsletter 3.

Piron, P. [2003], Dictionnaire des artistes plasticiens de Belgique des XIXe et XXe siècles, Wavre.

Vandervelde, C. [1997], Les champs de repos de la Région bruxelloise, Bruxelles.

Vermaelen, B. et Wauters; T. [1993], Het kerkhof aan de Dieweg, in Brussel, stad van kunst en geschiedenis, Bruxelles.

Vandervelde, C. [1991], La nécropole de Bruxelles, Bruxelles.





Carte-vue, Coll. Danny Loubert, scan MoMuse.



Service Tourisme

Rue Mommaerts 4
 1080 Molenbeek-Saint-Jean
 tourisme.1080@molenbeek.irisnet.be
 02/600 74 07
 www.molenbeek.be

Cimetière Communal

Chaussée de Gand 537-539
 1080 Molenbeek-Saint-Jean
 cimetiere.1080@molenbeek.irisnet.be
 02/465 39 41
 Ouvert tous les jours de 8h à 16h45

Ann Gilles-Goris, échevine du Tourisme

Rue Comte de Flandre 20
 1080 Molenbeek-Saint-Jean
 agoris@molenbeek.irisnet.be
 02/412 36 80



Photo datant des années 1950. [Collection privée]

Remerciements: Petra Vandermeiren, Bernadette Lejeune, Virginie Pochet, Mélanie Graindorge, Bertrand Leleu.

Editeur responsable: Collège des Bourgmestre et Échevins de Molenbeek-Saint-Jean, rue Comte de Flandre 20, 1080 Bruxelles.

Édition Mars 2018, Molenbeek-Saint-Jean.

